ACADÉMIE
DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

OFFRE D'EMPLOI

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR Accompagnant(e) des élèves en situation de handicap (AESH) à l'ÉDUCATION NATIONALE

La DSDEN de l'Essonne recrute des Accompagnant(e)s d'élèves en situation de handicap (AESH).

Descriptif du poste

→ L'accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH) accompagne un ou des élèves en situation de handicap, en conformité avec la notification de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

→ L'accompagnant des élèves en situation de handicap troubles cognitifs, moteurs, visuels, auditifs ou autistiques) doit permettre à l'élève de renforcer (ou d'acquérir) son autonomie dans les apprentissages sur le temps scolaire, d'accéder à l'école et aux savoirs, de participer aux activités de la classe et de l'école (maternelle/élémentaire) ou de l'établissement (collège/lycée).

Vos missions

→ Aider à l'installation matérielle des élèves, à la manipulation du matériel scolaire, aux tâches scolaires, favoriser la communication entre les élèves et ses camarades, susciter la participation des élèves aux activités de la vie sociale et relationnelle.
→ Favoriser sa mobilité et ses déplacements dans l'enceinte de l'école/de l'établissement.
→ Veiller à l'encourager dans ses progrès et dans sa conquête de l'autonomie. Apporter une aide en dehors des temps d'enseignement, lors des récréations ou interclasses.
→ Participer aux sorties de classe, occasionnelles ou régulière
→ Accomplir des gestes techniques ne requérant pas une qualification médicale ou paramédicale particulière ; aider aux gestes d'hygiène, ainsi que les conditions de sécurité et de confort de l'élève.
→ Collaborer au suivi des projets personnalisés de scolarisation (PPS) des élèves ; participer aux équipes de suivi de scolarisation (ESS).

Nature du contrat, temps de travail et salaire

→ Le contrat AESH est un contrat de droit public.
Il s'agit d'un CDD de 3 ans, renouvelable éventuellement en CDI.
La quotité horaire hebdomadaire est de 62% à effectuer durant les 36 semaines de l'année scolaire, soit 24h face à élèves et en moyenne 3h40 pour la préparation, les réunions et la formation.

POUR POSTULER !

Vous souhaitez candidater

https://edurl.fr/recrutement-aesh-ouest

+ d'informations sur www.ac-versailles.fr

https://recrutement.education.gouv.fr

- **REJOIGNEZ-NOUS !**

L'académie de Versailles est la première académie de France par l'importance de ses effectifs avec plus **d'1 million d'élèves.**

Elle accueille, forme et accompagne plus de **100 000 agents**.

Vous souhaitez plus de renseignements, contacter :

DSDEN de l'Essonne

01.69.47.84.48

Conditions de recrutement

(Au moins une de ces 3 conditions)

→ Être titulaire d'un diplôme professionnel dans le domaine de l'aide à la personne (CAPAEPE, DEAVS, AMP...)

→ **ou** Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 9 domaines de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

→ **ou** Justifier d'un titre ou d'un diplôme classé au moins au niveau 4 (Baccalauréat) ou d'une qualification reconnue au moins équivalente : Baccalauréat Général, technologique ou professionnel, Diplôme d'État de moniteur éducateur (DEME), Services aux personnes et aux territoires.

Liste des diplômes qui vous rendent éligible au métier :

- Moniteur-Educateur
- Auxiliaire de Vie Sociale
- Aide Médico-Psychologique
- Educateur Spécialisé
- CAP Petite Enfance
- Auxiliaire de puériculture
- Aide-Soignant
- Assistant de vie aux familles
- BEPA Service aux personnes
- BEP ASSP (Accompagnement, Soins et Service à la personne)
- Baccalauréat Accompagnement, Soins et Service à la personne
- BEP Carrières Sanitaires et Sociales
- Educateur de jeunes enfants
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)
- Baccalauréat Sciences Médico-Sociales
- BTS Economie Sociale et Familiale
- CAP Aide (ou Services) à la personne
- DEAES (Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social)

Formations

Formation de 60 heures, obligatoire après la prise de poste la première année puis facultative chaque année suivante (heures connexes rémunérées).

- **CONTRIBUEZ AUX PARCOURS DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES**

Votre Salaire

- Le salaire est calculé sur la base du SMIC, hors prestations annexes et frais de transport.
(En moyenne 1235€ brut)